

MANOSQUE | La rentrée de la Chambre de commerce et d'industrie des Alpes-de-Haute-Provence

Un coup de rabot qui inquiète

« Le contexte est préoccupant car, en creux, c'est la pérennité de notre institution qui est aujourd'hui en jeu », déplore Daniel Margot, président de la Chambre de commerce et d'industrie des Alpes-de-Haute-Provence en préambule de la conférence de rentrée rituelle organisée dans les locaux manosquins de la chambre consulaire en présence de Roland Gomez, président de la chambre régionale.

« Si le gouvernement confirme son intention de réduire de 400 millions d'euros, à raison de 100 millions par an, la TFC affectée au réseau consulaire, poursuit Daniel Margot, cela se traduirait pour notre CCIT par une diminution de près de 40 % de sa principale source de financement, qui passerait alors de 1 761 000 euros en 2018 à 697 000 en 2022. Une ressource qui a diminué de 50 % en cinq ans ».

La taxe pour frais de chambre de commerce et d'industrie, constituée d'une taxe additionnelle à la cotisation foncière des entreprises et d'une taxe additionnelle à la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises, représentée en effet plus de 90 % des recettes d'exploitation hors activités formation.

« Ce nouveau coup de rabot obligera notre collectivité à déployer un plan de licenciements massif visant plus d'une vingtaine d'agents sur un effectif actuel de 34 emplois à temps plein. La capacité opérationnelle de notre établissement serait amplement réduite et ne permettrait plus à notre CCIT d'assumer efficacement ses missions de proximité au service des entreprises et des créateurs ».

■ Nouvelle feuille de route

Or, ajoutera Daniel Margot, « les territoires ruraux notamment ont impérativement besoin de l'action des CCIT pour soutenir la compétitivité de leur tissu de PME et de petits commerces. Nos entreprises n'ont pas les moyens de faire appel à des cabinets privés pour les accompagner dans leurs différentes problématiques, alors qu'elles ne bénéficieraient plus des interventions gratuites de nos collaborateurs dans de nombreux domaines relatifs à la gestion de leur entreprise (réglementation, financement, etc). Nous nous mobilisons pour mettre en échec l'application d'une disposition qui scellerait le sort des CCIT rurales ».

Et d'évoquer un lobbying



Daniel Margot et Roland Gomez, des présidents en ordre de bataille contre le coup de rabot gouvernemental.

auprès des parlementaires alpins jusqu'à Joël Giraud, l'élu haut-alpin étant particulièrement sensibilisé à cette problématique tout comme Christophe Castaner. « Les CCI rurales n'ont rien en commun avec des CCI urbaines qui disposent de revenus, à l'exemple de la CCI de Nice gestionnaire de l'aéroport azuréen, rappelle Roland Gomez. Au niveau

de la CCI régionale, 25 % des effectifs sont menacés. » Il invite le gouvernement à donner du temps aux CCI rurales pour s'adapter à ces impératifs financiers. « Si on est assez fort pour passer ce cap, on survivra. J'espère qu'à la fin de mon mandat, en 2021, on réembauchera ». « Dans tous les cas, si notre sort n'est pas revu par les autorités, il nous faut adop-

ter une autre feuille de route faite de mutualisation des moyens, la mise en place d'outils communs entre les CCIT particulièrement avec nos proches voisins haut-alpins », ajoutera Daniel Margot.

« On est dans la difficulté mais on sait se battre et on va gagner », conclut, optimiste, Roland Gomez.